



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022 - 06
Séance du vendredi 28 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 28 janvier à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur FRATICELLI Ange – Joseph, maire.

Monsieur BALDOVINI Antony a été élu secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	13
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	04
		Absents :	02

Membres présents :

BALDOVINI Antony, **CHEYNET** Patrick, **CORONA** Jean, **FRATICELLI** Ange – Joseph, **GIULY** Martin, **LUCIANI** Dominique, **MAIORE** Marie-Laure, **PAOLI** Simon, **PERGOLA** Marie-Ange, **PISTORESI RAMAZOTTI** Jeanne, **SAEZ RICCIARDI** Célia, **TADDEI** Laurence, **VENTURINI** Dominique

Membres représentés : **BONIFACI** Jean-François (Pouvoir à Marie-Ange PERGOA), **FRANCESCHI** Jean-Claude (Pouvoir à Ange-Joseph FRATICELLI), **LUIGGI** Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), **PIRAS** Maria-Antonietta (Pouvoir à Simon PAOLI)

Membres absents : **BONY** Sarah, **LUCIANI** Jean-Emmanuel

Date de la convocation : 21 janvier 2022

Date d'affichage : 02 février 2022

Date d'exécution : 01 février 2022

OBJET : TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ

Le maire expose au conseil la nécessité de faire réaliser un certain nombre d'aménagements destinés à renforcer la sécurité de différents usagers des voies publiques.

Il s'agirait d'améliorer ou de compléter la signalisation horizontale et verticale Avenue de Diane, Rue du Capitaine Franceschetti et Route de la Mer ; de sécuriser la traversée de l'Avenue Saint Alexandre Sauli par les piétons à hauteur de la Place de la Liberté par la pose d'un feu de signalisation et enfin, par la pose d'une glissière de sécurité, de sécuriser la circulation des piétons et plus particulièrement celles des enfants qui empruntent la route de Belli Piobbi pour accéder à l'arrêt du bus scolaire situé en contrebas sur la route territoriale.

Il présente les devis établis dans cette perspective par différents prestataires (CORSE TRAVAUX, ESPACE ELEC, SMP) pour une dépense globale qui s'élève à 25 351, 25 € et précise que cette dépense est susceptible d'être financée par la Collectivité de Corse au titre des amendes de police au taux de 80 %.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la réalisation des opérations dont il s'agit ainsi que leur plan de financement qui s'établirait ainsi qu'il suit :

Financier	Taux	Montant HT
Collectivité de Corse	80 %	20 281, 00 €
Commune	20 %	5 070, 25 €
	100 %	25 351, 25 €

* * *

Le conseil, après en avoir délibéré, décide par

- 17 voix pour,
- 0 voix contre,
- 0 abstention,

D'autoriser la réalisation des opérations de sécurisation de la voie publique Avenue de Diane, Rue du Capitaine Franceschetti et Route de la Mer, par l'amélioration de la signalisation horizontale et verticale ; Avenue Saint Alexandre Sauli, par la pose d'un feu de signalisation et route de Belli Piobbi par la pose d'une glissière de sécurité ;

De solliciter le soutien de la Collectivité de Corse au titre des amendes de police au taux de 80 % en vue de la réalisation de ces aménagements,

De dire que les crédits correspondants seront portés au prochain budget de la commune.

* * *

Délibération n° 2022 – 06 – Travaux de mise en sécurité

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRATICELLI ANGE-JOSEPH Maire Pouvoir à	X				
LUCIANI DOMINIQUE 1 ^{er} adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI LAURENCE 2 ^{ème} adjointe Pouvoir à	X				
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE 3 ^{ème} adjoint Pouvoir à A.J. FRATICELLI	X				 Ange-Joseph FRATICELLI
RAMAZOTTI JEANNE 4 ^{ème} adjointe Pouvoir à	X				
CORONA JEAN 5 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
PAOLI SIMON Conseiller municipal Pouvoir à	X				
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à	X				
GIULY MARTIN Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale Pouvoir à Simon PAOLI	X				 Simon PAOLI
BALDOVINI ANTHONY Conseiller municipal Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ CELIA Conseillère municipale Pouvoir à	X				
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à					
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à M.A. PERGOLA	X				 Marie-Ange PERGOLA
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à					

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,

Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

